



Favoriser les Mobilités douces – Rénovation trottoirs rue du Buguet / Création trottoirs Av de la Gare

La commune poursuit son programme de rénovation / Création de cheminements piétonniers dans le village, à l'automne 2022 les trottoirs de la rue du Buguet qui relie le centre Bourg au RD32 – Chemin Vert ont été réhabilités par les Services Techniques de notre commune.



Au mois de juin 2022, un cheminement piétonnier a été créé Avenue de la Gare, il permet de relier le centre Bourg à la gare.

Travaux en adéquation avec le projet de création d'un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) qui sera créé au 1^{er} semestre 2023.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la volonté de l'équipe municipale de favoriser les mobilités douces afin de sécuriser les déplacements des habitants et d'inciter à l'utilisation de modes alternatifs à la voiture en favorisant les accès aux moyens de transport en commun (gare SNCF / bus à la Conseillère). Plusieurs axes prioritaires ont été identifiés, les études et chiffrage des travaux sont en cours.

- * 2022 : Créations réalisées de liaisons piétonnes entre le centre Bourg et la Gare : Avenue de la Gare / Rue du Buguet.
- * 2023 : Création planifiées de liaisons piétonnes / enfouissement réseaux / Eclairage Public/ Réfection revêtement chaussée
 - * Avenue Carriol-Tort pour relier les Lotissements PASTEL et CARRIOL au Chemin Vert et à la Gare.
 - * RD32 - Chemin de ronde : Aménagement de stationnements et de cheminements piétonniers dans le cadre du PEM, adaptés aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR)
 - * Av du maréchal Juin.



* En 2024 - 2025 Plusieurs axes sont à l'étude pour favoriser les mobilités douces (piétonnier / liaisons cyclables), entre le centre Bourg et les différents quartiers ainsi que vers les commerces.





